



Groupe scolaire Maurice  
GENEST  
25 rue Victor Basch  
63200 RIOM  
Tel : 04/73/38/04/11  
@ : [ecole-elem.m-genest.riom.63@ac-clermont.fr](mailto:ecole-elem.m-genest.riom.63@ac-clermont.fr)

## Compte rendu du troisième conseil d'école du mardi 18 juin 2024

### Présents :

Représentants de parents : Mme COUDIGNAT, Mme CHAPON, M. BENVENISTE, Mme VATHERE, Mme WOJAK, Mme DOS SANTOS, Mme LETOURNEAU et M. WINTER

Mairie : M. VERMOREL, adjoint aux affaires scolaires, Mme CHAMPEL, conseillère municipale et Mme PELLETIER, directrice du pôle services à la population

Enseignants : Mmes RAYNAUD, BAUFOND, MONNET, GONZALEZ, BARNOLA, CORBELIN, ROSSIGNOL, SALANON, FAURE, CENCERRADO, INACIO, POUMEROL, CHEVILLOT, PRIOLET et M DEBARD

ATSEM : Mme AIRES

Délégués des élèves : Romane BIBOLLET et Théa FABREGUETTES

Excusés : Mme SANCIER, IEN Riom Limagne, M. HEBERT, M. DAKKAR, Mme HOURLIER, Mme DELALANDE, Mme LAMOUR, Mme THAMMA et Mme BELZ, parents d'élèves, Mmes NALLET et CHOTARD, enseignante et RASED

### 1. Présentation du conseil d'enfants par les délégués des élèves

Romane et Théa ont été choisies comme représentantes des élèves au conseil d'école. Elles ont expliqué leur rôle de délégué d'élèves. Le conseil d'élèves se réunit normalement 3 fois dans l'année. Il aura lieu une fois par période à présent en accord avec leur demande.

Lors des conseils, les délégués des classes de GS au CM2 ont travaillé sur différentes thématiques :

- **La vie dans l'école** : des caisses de jeux sont à disposition en élémentaire ; en maternelle, un règlement pour la cour a été établi par la classe de Mme Chevillot suite à la pause du gazon synthétique. Les règles de vie touchant la classe et les temps périscolaires, le périscolaire est invité dans certains conseils d'élèves pour écouter les remarques des élèves.
- **Le développement durable** :
  - **Collecteur de tri** : fabrication de poubelles de tri par le lycée Pierre-Joël Bonté pour mettre dans les cours de récréation, ils sont en essai.
  - **Journée E3D** : les élèves ont souhaité réaliser une journée E3D où des efforts ont été faits pour diminuer notre impact sur l'environnement (utilisation réduite de l'électricité, modes de déplacement doux pour venir à l'école, réduction des déchets à la cantine, ...)
- **Le pass-livres de l'école** : mise en place d'un passe-livres dans la cour de récréation des élémentaires avec un frigo recyclé. Un autre frigo est recherché pour faire la même chose en maternelle.
- **La webradio** : les petites histoires qui serviront à alimenter le coin écoute des classes. Les coins écoute ne sont pas encore arrivés dans les classes.

Chaque compte-rendu de conseil d'élèves est transmis à la Mairie.

### 2. Calendrier 2024-2025

Périodes de vacances	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Académies	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen et Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles
Rentrée SCOLAIRE 2024	Lundi 2 septembre 2024 (Prérentrée des enseignants le vendredi 30 août 2024)		
Vacances TOUSSAINT 2024	Du samedi 19 octobre 2024 au lundi 4 novembre 2024		
Vacances NOËL 2024	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025		

Vacances HIVER 2025	Du samedi 22 février 2025 au lundi 10 mars 2025	Du samedi 8 février 2025 au lundi 24 février 2025	Du samedi 15 février 2025 au lundi 3 mars 2025
Vacances PRINTEMPS 2025	Du samedi 19 avril 2025 au lundi 5 mai 2025	Du samedi 5 avril 2025 au mardi 22 avril 2025	Du samedi 12 avril 2025 au lundi 28 avril 2025
Pont ASCENSION 2025	Du mercredi 28 mai 2025 au lundi 2 juin 2025		
Vacances ÉTÉ 2025	Du samedi 5 juillet 2025 au lundi 1 <sup>er</sup> septembre 2025  Le départ en vacances a lieu après la classe. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en vacances le vendredi soir. La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués. <b>Les classes vaqueront les vendredi 30 mai 2025 et samedi 31 mai 2025.</b>		

Calendrier scolaire 2024-2025

**La rentrée a lieu le lundi 2 septembre.** Une rentrée échelonnée sera organisée pour les PS sur 2 jours. Il n'y a pas de dispositif particulier pour les CP. Mais les dispositifs passerelles du périscolaire et les liaisons GS/CP ont permis aux élèves de se familiariser avec le self et les classes d'élémentaire.

En respectant certaines normes, il sera possible de faire rentrer les parents dans l'école cette fin d'année. A travers divers projets, les élèves de Grande Section ont pu voir leurs futures classes de CP.

### 3. Les effectifs

Les effectifs actuels sont de 313 élèves sur le groupe scolaire.

Départ de 57 élèves (dont 45 CM2) pour actuellement une arrivée de 31 élèves dont seulement 18 PS. Aujourd'hui, **287 élèves** sont inscrits pour la rentrée de septembre : 18 PS, 33 MS et 35 GS, soit 86 élèves en maternelle ; 36 CP, 42 CE1, 38 CE2, 38 CM1 et 45 CM2, soit 199 en élémentaire ; donc un ratio de 20,5 élèves par classe.

Nous avons 14 classes, il n'y a pas de commission de fermeture en juin, mais en septembre. Les perspectives pour 2025 sont aussi en baisse : seulement 75 PS sont attendus à la rentrée 2025 sur Riom.

Les directives ministérielles imposent que les classes de GS, CP et CE1 ne peuvent pas accueillir plus de 24 élèves en début d'année.

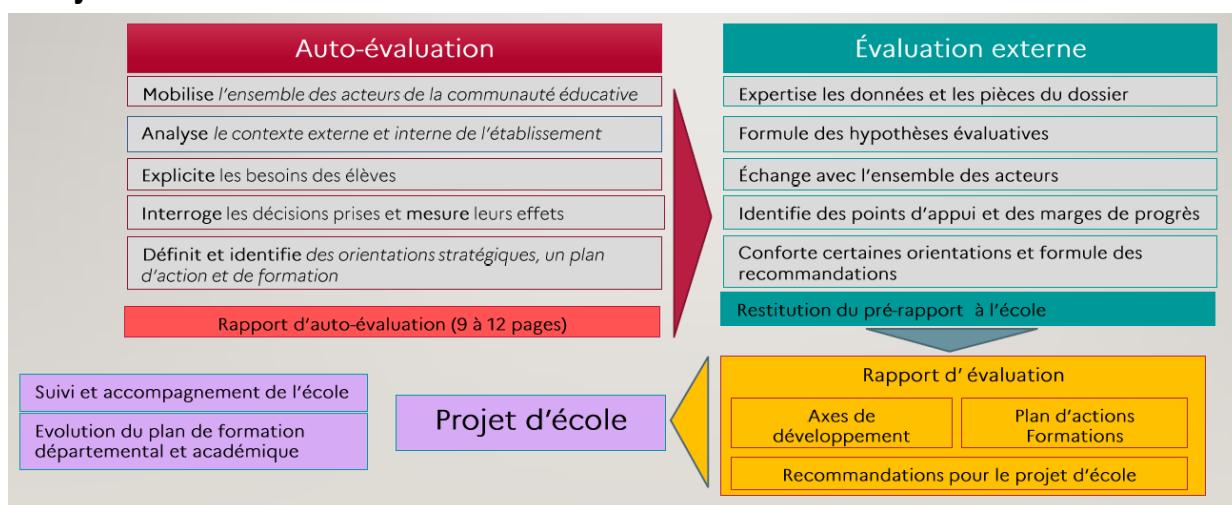
Concernant les postes d'ATSEM, la Mairie octroie un poste d'ATSEM de moins que le nombre de classes.

### 4. L'équipe pédagogique :

Il y aura des changements dans l'équipe pédagogique à la rentrée :

- Enseignants : Mmes MONNET, CHEVILLOT et FAURE changent d'école, Mme CORBELIN part à la retraite. Des collègues ont été nommés : M. DUPRAT, Mme AMAT, Mme DU RANQUET (50 %) et Mme REVILLIER (50 %).
- ATSEM : Mme MUSART libère le ½ poste d'ATSEM.
- Psychologue scolaire : Mme LESME avait le poste à titre provisoire. Nous ne connaissons pas encore le nom de son (sa) remplaçant.e.

### 5. Projet d'école et évaluation d'école



Le compte rendu de l'auto-évaluation et le projet d'école ont été validé par l'inspection. Il y a 4 domaines :

- Domaine 1 : les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement.
- Domaine 2 : la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire.
- Domaine 3 : les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement.
- Domaine 4 : l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

Suite aux questionnaires et à leur analyse, voici des éléments de synthèse :

**Domaine 1** : lexique à renforcer pour tous les cycles, résolution de problème en cycle 2 et 3 et le numérique. La classe mobile a remis en route la partie informatique, le journal scolaire également.

**Domaine 2** : poursuite d'actions et projets, importance de communiquer avec les panneaux d'affichage, problème des toilettes (les passages aux toilettes pourraient être facilités par une demande de tickets auprès des adultes), souhait d'une ATSEM par classe, la fatigue des élèves le jeudi avec un rythme scolaire à 4,5 jours et les TAP...

**Domaine 3** : favoriser l'intérêt des parents et leur entrée dans l'école : publications sur les sorties afin de permettre aux parents de s'investir davantage en s'organisant en amont, participer à différents ateliers.

Pour le fonctionnement des études : faire une étude mixte cycle 2/cycle 3 pour favoriser le tutorat. Ce sont des études surveillées avec un animateur et non des études dirigées. L'animatrice ne peut pas forcément en 30 minutes voir et faire les devoirs de tous les élèves, sachant qu'il peut y avoir jusqu'à 25 élèves.

**Domaine 4** : poursuite des différents projets avec divers partenaires.

**Évaluation externe** : Suite à ce rapport d'auto-évaluation, une évaluation externe va être réalisée. Une équipe de 3 personnes va venir auditer les intervenants de l'école (parents, élèves, mairie, enseignants, ...). Nous passerons en évaluation d'école courant novembre / décembre 2024. La date sera communiquée dès qu'elle sera connue. Cette évaluation sera réalisée sur le temps scolaire.

## 6. Points mairie

- **Sécurisation aux alentours de l'école :**
  - Cheminement piétonnier : malgré la mise en place des marquages au sol, le stationnement des parents reste anarchique, ce qui continue à gêner le cheminement des élèves. La mairie précise que la police municipale a été prévenue et qu'ils doivent mettre des amendes aux personnes qui sont en stationnement gênant.
  - Borne de la rue : la borne a eu des dysfonctionnements et cela a conduit à des demi-tours dangereux devant l'école. La mairie est au courant.
- **Affichage** : les nouveaux affichages sont arrivés. Un panneau a été positionné côté maternelle, un côté élémentaire et un troisième a été mis en place en face du périscolaire.
- **Nuitées à Loubeyrat** : il faut avoir suivi une formation « extincteur » pour pouvoir passer une nuitée à Loubeyrat, or, les enseignants ne sont pas formés. Ils peuvent se former mais à leurs frais. Les ATSEM sont formées, ce qui peut permettre une nuitée à Loubeyrat pour les maternelles. Pour les élémentaires, il faut un parent habilité SST et extincteur. Pour information, le budget « navettes pour Loubeyrat » n'a pas été mobilisé sur ce dernier trimestre et il sera utilisé sur le premier trimestre 2024/2025.
- **Photocopieur** : L'entreprise Fareva a donné à la ville de Riom cinq palettes de papier qui seront données aux écoles de la ville. Le papier recyclé a conduit cette année à mobiliser plus souvent le technicien. L'équipe enseignante remercie la mairie d'avoir permis l'impression des journaux scolaires de l'école en couleur.
- **Piscine** : Actuellement, des bénévoles retraités interviennent pour nous aider mais leur présence n'est pas forcément continue. Aussi, pour permettre une meilleure organisation et pour accompagner les classes à la rentrée, nous sommes à la recherche de parents souhaitant passer l'agrément. Cet agrément se passe à certaines dates et il est renouvelable. Un mail explicatif sera envoyé prochainement aux parents des futurs cycle 2.

## **7. Projets et sorties de fin d'année :**

- **Les voyages scolaires** : les voyages scolaires se sont bien passés. 2 sorties encore prévues : celle des MS/GSb et CE1/CE2 et celle des PS.
- **Spectacles** : quatre classes engagées sur deux spectacles qui ont eu un beau succès.
- **Déambulation / Exposition du vendredi 1<sup>er</sup> juillet de 16h15 à 19h.** Mme Nallet a créé un flyer regroupant toutes les activités prévues cette soirée-là (exposition, diaporama, représentations...). Il sera distribué aux parents pour information. C'est une exposition déambulation conjointe avec le périscolaire. Le dernier journal scolaire sera en vente ce soir-là.
- **Semaine de la marche et du vélo** : l'opportunité de travailler le déplacement à vélo et à pied a été renouvelée avec succès, le record de l'an passé a été battu !
- **Projet Webradio** : cette année, ce ne sont pas que des émissions qui ont été enregistrées comme l'an passé, mais plutôt des histoires qui ont été créées en classe et racontées par les élèves de la petite section jusqu'au cm2.
- **Journal scolaire** : le journal de l'école est en vente au prix de 2€. Ce projet sera reconduit l'année prochaine. Lundi 1<sup>er</sup> juillet sera le jour de la vente du dernier journal scolaire.

## **8. Points APE**

- La Directrice remercie l'APE pour le chèque reçu de 1700€ pour aider au financement des sorties de fin d'année,
- La date de la kermesse a été fixée au vendredi 27 septembre.
- Le cycle 1 fabrique des petites attentions pour célébrer « la fête des gens qu'on aime » afin de tenir compte des situations familiales de l'école. Certains parents ont fait remonter que ce cadeau aurait pu être réalisé avant la fête des mères plutôt qu'entre les deux dates (fête des mères/fête des pères). La Directrice précise que ce cadeau n'est pas obligatoire (pas de valeur pédagogique) et que sa réalisation est discutée chaque année en conseil des maîtres.
- L'APE présentera en début d'année un planning pour les activités prévues sur l'année.

La séance est clôturée à 19h30.

La secrétaire de séance :

C. SALANON

La directrice :

V. BAUFOND

## **Réunion du lundi 24 juin 2024 : réponses de la Mairie aux questions posées en conseil d'école :**

- **Informatique** : Le renouvellement des TNI en ENI va débuter dès la rentrée 2024-2025. Les tablettes qui devaient arriver en maternelle sont toujours en attente.
- **Logo** : Le logo « Ville de RIOM » qui s'imprime sur chaque feuille sera supprimé. Un code sera donné à chaque classe.
- **Spectacle de fin d'année** : la réservation d'une salle Rexy ou Dumoulin ne pourra se faire qu'une seule fois par an pour l'ensemble du groupe scolaire.